Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 108

Artikel: La dernière messe
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257511

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 26 janvier 1908 | N° 108 | Troisième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La dernière messe

(Suite et fin)

La Révolution, qui bouleversait tout le royaume, n'avait pas épargné notre paisible pays, et les langues, se mariant au tic-tac des moulins ou au claquement des battoirs, ne devisaient plus que la politique, le roi, l'Assemblée, La Fayette, Bailly, Droits de l'Homme, Constitution civile du Clergé, un tas de choses que tu ne reverras plus heureusement pour toi, mon petit, car on y perdait son latin et quelquefois sa tête.

M. d'Ansse, qui avait d'abord salué les Etats généraux avec enthousiasme, le laissait se refroidir peu à peu, à mesure que les cervelles s'échauffaient ; il avait applaudi au 14 juillet, renversant la Bastille où son M. de Voltaire avait été enfermé, paraît-il (à moins que ce fût Arouet ?), mais, le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, il s'était souvenu que Louis XVI était de même un brave homme.....

Puis, les biens du clergé confisqués, les couvents fermés, les prêtres forcés à un serment réprouvé par leur conscience..... on a beau être voltairien, comme il disait, si on a de la justice, on est toujours pour les persécutés contre les persécuteurs..... et jamais plus il n'attaquait M. l'archiprêtre sur sa religion : un jour, même, il lui cita un beau vers que j'ai retenu :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

auquel il ne put qu'applaudir, bien qu'il fût de ce maudit Voltaire, sa bête noire, ce qui prouve que tous ces gens-là soufflent le froid.

Pour lors, ce matin-là, je me rendais à la Collégiale pour servir la première messe ; je n'étais pas en avance ; il faisait un froid sec, la glace était prise et je n'avais pu me tenir d'aller faire quelques glissades sur l'Essonne..... Peut-être même aurais-je fait l'école buissonnière complète (on était des hommes libres, pas vrai ! et les robes noires ne faisaient plus bien peur), sans une crainte vague d'événements imprévus. La veille, il y avait eu un long conciliabule entre l'abbé Mauzaise et son ami ; ils s'étaient quittés en se serrant la main très fort, comme des gens qui ne doivent plus se revoir ; et, comme elle le reconduisait, M. l'archiprêtre avait demandé presque timidement à ma mère, qui s'essuyait les yeux avec son tablier :

— Exupère viendra-t-il servir la messe demain matin ?

— Il ferait beau voir qu'il y manque.

Aussi m'avait-elle vu partir avant l'heure avec satisfaction, sans se douter du crochet projeté.

Quand j'arrivai tout essoufflé, l'abbé Mauzaise était déjà à l'autel, et le vieux sacristain disait les réponses d'une voix chevrotante. En m'apercevant, il me fit signe de me hâter.

— J'aurais été fâché que tu manques pour la dernière fois, dit-il tout bas.

— La dernière fois ?

— Oui, le prêtre jureur arrive ce soir..... M. l'archiprêtre s'en va.

Bouleversé, je regardais l'abbé Mauzaise. Il était très pâle, mais très calme. Pour cette messe matinale, à laquelle n'assistaient que quelques vieilles femmes, le secret ayant été bien gardé, il avait revêtu une aube de dentelle et sa chasuble dorée des grands jours. Sa voix un peu sourde ne tremblait pas, mais jamais ses gestes n'avaient eu plus d'onction. Lorsqu'il ouvrait les bras, on eût dit qu'il voulait étreindre tous ceux que, depuis plus de trente ans, il baptisait, instruisait, mariait, enterrait, les innocents qui dormaient encore dans leurs berceaux, les trépassés qui reposaient au cimetière et ceux, plus loin encore, qui à cette heure blasphémaient contre le bon Dieu et contre lui, dans leurs clubs !

Quand il baisait l'autel, on sentait qu'il eût voulu emporter ces pierres avec lui ; quand il se retournait, son regard, passant sur les rares fidèles agenouillés, perçait les ténèbres de l'église, allait, malgré lui, caresser une dernière fois les endroits familiers où restait un peu de son âme et qu'il lui fallait abandonner à des mains indignes .. les fonts baptismaux, où, la veille encore, il versait l'eau sainte sur le front d'un nouveau-né, le petit du charron, une forte tête pourtant ; le confessionnal, où il devait parfois somnoler un brin..... et la chaire où il avait prêché dans le désert, à en juger par les résultats de l'heure présente..... Pourtant, il n'avait semé que le bon grain de la parole et de l'exemple..... ce n'était pas de sa faute si la récolte était mauvaise, s'il avait affaire à un sol trop dur..... Il n'avait rien à se reprocher..... Vivants et morts eussent pu lui rendre bon témoignage, et ni Mgr Aymon, le fondateur de l'église, ni messire Jacques de Bourgoin, à genoux dans son armure, n'y eussent failli, bien sûr, si leurs statues de marbre eussent pu parler.

Naturellement, j'étais trop jeune et trop étourdi pour comprendre bien ces choses, mais je sentais à ma manière que M. l'ar-

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 2

Un Duel

par

Edouard Grimblot

Tel était l'homme dont Augier voulait faire son second témoin.

Nous ne l'avions pas vu depuis un mois, c'est-à dire depuis que nous avions quitté la garnison de Belfort, la colonne de remonte dont il faisait partie marchant toujours au pas et restant en arrière du régiment.

Dans la rue, nous rencontrâmes le capitaine instructeur qui commandait cette colonne ; nous l'abordâmes, et, les poignées de main échangées :

— Paule est il revenu avec vous, mon capitaine ? lui dis-je.

— Oui ! Mais du diable si vous le reconnaissez ; voilà huit jours que je ne puis lui arracher une parole, et, en dehors du service, j'ai toutes les peines du monde à le faire remuer !

— Paule calme ! Paule taciturne ! Mais c'est impossible ! s'écria Augier.

— Cela est.

— Enfin, nous allons bien voir !

Et nous montâmes chez Paule.

Il écrivait

Dès qu'il nous vit entrer, il vint à nous la main affectueusement tendue, mais sans aucun de ces cris ou de ces gros rires qui avaient l'éclat des cymbales et dont jadis la moindre de ses actions était invariablement accompagnée. Toutefois, si sa gaieté était partie, son obligeance subsistait. Il devina, à notre air préoccupé, que nous avions un service à lui demander, et se mit aussitôt à notre disposition.

Nous lui dîmes l'objet de notre visite.

Au mot *duel* il tressaillit, mais continua à écouter en silence.

Quand Augier eut achevé le récit de son odyssée théâtrale, Paule se leva :

— Allons ! dit-il, j'en étais sûr ; il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans tout cela.

— Comment ! tu trouves qu'un soufflet n'est pas chose sérieuse ? Car enfin, il n'y a pas à dire, il y a presque soufflet ! Mais tu t'es battu dix fois pour moins que cela, toi !

— Ce n'est pas ce que j'ai fait de mieux !

— Ainsi, tu me refuses ! dit Augier un peu piqué.

— Je refuse de t'assister dans un duel pour un pareil motif, oui ! Mais je ne refuse pas d'arranger ton affaire, je te conjure même de me le permettre..... Tu ne sais pas quel service tu me rendras, ajouta-t-il.